



COMPTE RENDU COMMISSION N°4



Conseil d'Arrondissement des Enfants	Commission du 15/02/2017
En présence de : <ul style="list-style-type: none">- Les élus du Conseil d'arrondissement des enfants (titulaires et suppléants)- Les adjoints : Fatima Berrached, André Gachet- Les animateurs de Lyon A Double Sens : Gwendoline Leclerc, Claire Weissbecker, Maïwenn Madec, Baptiste Tardy- Les invités : association « Le chaînon manquant », conseil des aînés de la mairie du 1^{er} arrondissement, la régie 124 services	
Programme : Retour sur la séance plénière du 28 janvier Travail sur la prise de décision collective Préparation de la rencontre avec les partenaires Rencontre et échanges avec les partenaires invités	

Retour sur la séance plénière et présentation de la séance du jour

Nous avons commencé cette séance par un retour sur la séance plénière du 28 janvier. Les enfants ont pu exprimer leurs ressentis à travers l'outil du « photo-langage ». Ainsi, ils ont pu rapporter :

- « Je trouve que c'est bien de montrer à tout le monde ce qu'on fait »
- « Au début j'avais le trac mais après ça allait et j'avais pleins d'idées »
- « Je me sentais bien à l'aise mais des fois stressé quand il fallait parler »
- « Je me suis sentie seule parce que je suis timide »
- « Je me suis sentie angoissée et du coup le temps paraissait infini ! »
- « C'est comme si j'étais toute petite au milieu de pleins de grands et comme si les fils s'emmêlaient dans ma tête ! »
- « C'était pas facile de parler devant tout le monde »
- « J'ai appris pleins de choses sur la République et sur les commissions »
- « Ça nous a donné de nouvelles idées d'entendre les idées des autres »
- ...

Après ce tour de ressentis, les enfants ont réfléchi à comment est-ce que l'on prend des décisions collectivement à travers le « jeu de l'île déserte ». A partir d'une situation réelle de prise de décision en groupe, ils ont donc tenté de réfléchir aux différentes manières qui permettent de s'écouter, d'exprimer ses arguments et d'entendre ceux des autres, de respecter la parole des uns et des autres, etc. Ce qui a été testé : **le vote à la majorité à main levée, le vote par placement dans l'espace, le temps de parole donné à chacun pour exprimer ses arguments, la prise de décision monarchique, le hasard, etc. Avec un animateur, à travers une « affiche de parole », sous forme de distribution de la parole en cercle, etc.**

Préparation de la rencontre avec les partenaires

Les enfants se sont ensuite réunis par commission pour préparer des questions à poser et se définir des rôles pendant le temps de la rencontre :

- 1 porte-parole pour expliquer le CAE et la commission dans laquelle ils sont engagés
- 1 ou 2 secrétaires pour prendre des notes de ce qui se dit
- 2 ou 3 jeunes pour poser les questions prédéfinis

Rencontre avec les partenaires

Le temps de rencontre avec les partenaires s'est fait autour d'échanges. Les personnes invitées se sont présentées et les enfants ont pu exposer leurs idées de projets. La rencontre s'est terminée par un temps de réflexion autour de ce que l'on peut mettre en place par rapport à l'échange avec le ou les partenaires. Pour finir, les jeunes ont pris un temps (avec ou sans les personnes rencontrées) pour rédiger ce qu'ils avaient retenu de cette rencontre, pour exprimer leurs nouvelles idées ainsi que pour réfléchir à des potentiels autres personnes ou structures qu'ils seraient intéressant de rencontrer.

Commission « Pollution »

Les enfants ont rencontré le directeur de la régie de quartier 124 services

Nouvelles idées pour nos projets :

- Pour le projet de construction de panneaux explicatifs sur les mégots, ils pourraient être réalisés avec Hervé.
- Pour l'activité de plantation, il leur a proposé d'organiser des après-midi au jardin Morel à partir de mars/avril. Il y a 5 jardinières, l'activité pourrait accueillir à chaque fois une vingtaine d'enfants. Il nous a également conseillé de contacter Le Passe Jardin et d'autres jardins partagés si on veut organiser plus d'ateliers jardinage.
- Concernant les activités de recyclage, l'idée est de proposer une collecte dans les écoles, chaque enfant ramène des objets cassés ou inutilisés dans sa classe (ça peut faire l'objet d'un temps pédagogique avec les enseignant.es) et la régie passe récupérer les objets.

Autres personnes à rencontrer :

- Le Passe Jardin

Commission « Solidarité »

Les enfants ont rencontré un élu de la mairie du 1^{er} arrondissement, délégué aux aînés et à l'action sociale, ainsi qu'un membre du conseil des aînés

Ce qu'on retient de la rencontre :

- Le conseil des aînés n'existe pas depuis longtemps.
- Le simple fait d'amener du pain à son voisin est une forme de solidarité.
- Certaines personnes n'arrivent pas à se déplacer et sont seules.
- Les transports en communs peuvent être un problème car ils sont parfois trop petits.



- Internet n'existe pas depuis longtemps, ce qui explique que les seniors aient des difficultés, alors que nous on est nés avec !
- Le conseil d'André c'est d' « ouvrir les yeux et les oreilles ! ».
- Une enquête a été menée pour questionner les besoins et ce qu'on peut faire pour aider les autres avec le projet d'une création de guide.

Nouvelles idées pour nos projets :

- Reprendre le projet informatique
- Mettre en place un mini-car dans les pentes
- Permettre plus d'accessibilité à des personnes à mobilité réduite
- Mettre plus d'ascenseur

Commission « Gaspillage alimentaire »

Les enfants ont rencontré deux bénévoles de l'association « le Chaînon Manquant »

Ce qu'on retient de la rencontre :

- L'association récupère des invendus de boulangerie et de petits magasins alimentaires. Ils récoltent uniquement des produits frais et utilisent un camion frigorifique pour le transport de ces produits.
- Une grande quantité de produits est récupérée à chaque tournée : entre 50 et 110 kg.
- Les produits récupérés ne sont ni périmés ni abîmés, ce sont des bons produits.
- Le logo de l'association a été créé à Paris car l'association est parisienne au départ et une antenne a été créée sur Lyon l'année dernière.
- Dans leur démarche, tout le monde est gagnant : les magasins, parce que cela permet aux personnes qui travaillent dedans de ne pas jeter la nourriture et de se sentir mieux, et les associations (foyers de femmes, accueil de jeunes, etc.) parce qu'ils peuvent bénéficier de bons produits et manger varié.
- La loi de 2015 qui impose aux restaurants et magasins alimentaires de ne pas jeter leurs invendus mais de les donner à des structures est conventionnée avec des associations uniquement.

Nouvelles idées pour nos projets :

- Trouver des magasins partenaires pour la Givebox et voir si c'est faisable et si on a le droit
- Participer à une tournée avec « le Chaînon manquant » ou au moins pouvoir faire une tournée de leurs magasins partenaires à pieds.
- Participer au salon Primevère avec « le Chaînon manquant » pour les aider à présenter leur association.
- Regarder de plus près l'application anti-gaspillage pour les ménages.

Autres personnes à rencontrer :

- La banque populaire

